

Communauté de communes du Pays de POUZAUGES

Assainissement non collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2024

Reçu en préfecture le 11/10/2025

Publié le

ID: 085-248500464-20250923-CC23092522-DE

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement lD: 085-248500464-20250923-CC2 présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Envoye en prefecture le 11/10/2025

ID: 085-248500464-20250923-CC23092522-DE



Table des matières

1. C	ARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	2
1.1.	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	
1.2.	Mode de Gestion du Service	
1.3.		
1.4.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
2. TA	ARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
2.1.	Modalites de Tarification	4
2.2.	RECETTES	4
3. IN	NDICATEURS DE PERFORMANCE	1
3.1.	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	6
4. FI	NANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	7
4.1.	Montants financiers des travaux realises	7
4.2.	Presentation des projets a l'etude en vue d'ameliorer la qualite du service a l'u	SAGER
ET LI	ES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	7

Reçu en préfecture le 11/10/2025

Publié le

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau 🗖 commun	al					
☑ intercom	munal					
Nom de la collectivité : Communauté	Nom de la collectivité : Communauté de communes du Pays de POUZAUGES					
Nom de l'entité de gestion: assainisse	ment non collectif					
• Caractéristiques (commune, EPCI et t	ype, etc.) : Communauté de comm	unes				
 Compétences liée au service 						
X Contrôle des installations	Traitement des matières de vidan	ges				
X Entretien des installations	Réhabilitation des installations	Réalisation des installations				
 Territoire desservi (communes adhére Redoux, La Meilleraie-Tillay, Le Bou Sèvremont, Tallud-Sainte-Gemme 		. ,				
• Existence d'une CCSPL	□ Oui	☑ Non				
• Existence d'un zonage	☑ Oui, date d'approbation :	Non				
Existence d'un règlement de service	☑ Oui, date d'approbation :					

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne − y compris les résidents saisonniers − qui n'est pas ☑ par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 5 253 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 23 171.

Publié leté à la population totale du ID; 085-248500464-20250923-CC23092522-DE

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie territoire couvert par le service) est de 22,67 % au 31/12/2024. (33,77 % au 31/12/2024)

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2023	Exercice 2024
$\mathbf{A} - \mathbf{\acute{E}}$	léments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Non	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
$\mathbf{B} - \mathbf{\acute{E}}$	léments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non

L'indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2024 est de 100 (80 en 2023).

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2024 et 01/01/2025 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025			
Compétences obligatoires					
Tarif du contrôle des installations neuves en €	78	78			
Tarif du contrôle des installations existantes en €	170	170			
Tarifs des autres prestations aux abonnés en € (CBF vente)	150	150			
Tarifs des autres prestations aux abonnés en € (CCI)	48	48			
Compétences facultatives					

Les	délibérations fix	ant les diffe	érents tarifs et prestations	aux al	bonnés pour l'	exercice sont les suivantes :
>	Délibération du	08/02/2022	effective à compter du	/_/	fixant	
>	Délibération du	06/02/2024	effective à compter du	/ /	fixant	
>	Délibération du	//6	effective à compter du/	//_	fixant	

2.2. Recettes

	Exercice 2023			Exercice 2024			
	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total	
Facturation du service obligatoire contrôles en €	64615		64615	65309.13		65309.13	
Facturation du service facultatif contrôles ventes en €				6700.13		6700.13	
Autres prestations auprès des abonnés en €	26330		26330				

		Envoyé en p	éfecture le 11/1	0/2025	
		Reçu en préfecture le 11/10/2025			-
Contribution exceptionnelle du budget général en €		Publié le ID : 085-248	500464-2025092	23-CC23092522-DE	
Autre en € : pénalités		31632		31632	

ID: 085-248500464-20250923-CC23092522-DE 3.Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

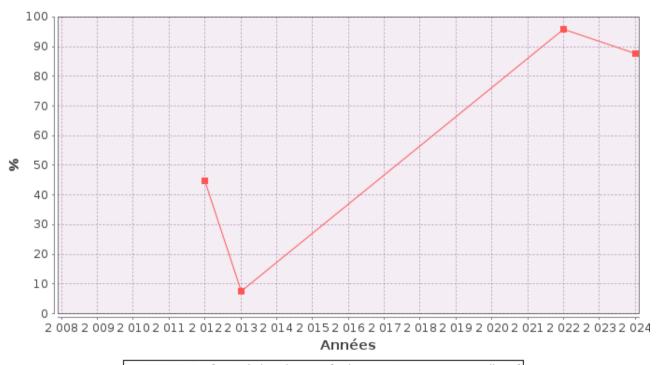
Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

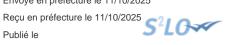
Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

Nombre d'installations contrôlées Autres installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait + ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement Taux de conformité des dispositifs _ <u>l'objet d'une mise en conformité</u> Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service d'assainissement non collectif

	Exercice 2023	Exercice 2024
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	1 929	1 814
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service		3 273
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1 128	1 051
Taux de conformité en %		87,5



P301.3 Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif



ID: 085-248500464-20250923-CC23092522-DE 4. Financement des investissements

4.1.	Montants	financiers	des	travaux	réalisés
7.	Montanto	IIII I GI GI GI G	acs	uuvuux	<i>i</i> canscs

Le montant total des travaux **réalisés** durant l'exercice budgétaire **2024** est de ____€.

4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €